Bretagne Formation Conseil

Centre de Formation
Risques Professionnels – Management - Vente

R 486 - B

CACES® PEMP (nacelle) groupe B (1B/3B) R486

Objectifs

Appliquer les consignes de conduite et de sécurité en vigueur dans l'entreprise.
Réaliser les vérifications et l'entretien d'usage en début de poste et de rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées, Effectuer en début de poste l'examen d'adaptation et positionner la PEMP, Mettre en oeuvre la PEMP et effectuer des tâches à des emplacements de travail variés. Réussir les contrôles des connaissances et des savoir-faire.

Moyens & Méthodes

- Supports audiovisuels adaptés (vidéo projecteur).
- Alternance entre théorie et pratique
- Mises en situations réelles

Pré-requis

Etre agé d'au moins 18 ans
Etre reconnu apte médicalement
Lecture de la langue Française

Public

Personnels devant utiliser une PEMP.
Attention: Une formation à l'utilisation du **Harnais de sécurité** est nécessaire.

Durée

Variable selon le niveau des utilisateurs
Recyclage tous les 5 ans

Lieu

Au sein de l'entreprise, de la collectivité ou en centre.

V102023

Formation théorique
Textes relatifs à la conduite des PEMP
Recommandation de la CNAM R486 et Arrêté du 02 décembre 1998,
Les différents acteurs de la sécurité
Les obligations du constructeur,
Les obligations de l'employeur,
La responsabilité du conducteur.
Les PEMP et leurs technologies
Description
Fonctionnement
Utilisation
Les risques d'utilisation, les consignes de sécurité
Entretien, vérifications.
Vérifications et entretien en début de poste
Contrôle de la VGP
Contrôle visuel de la PEMP : Fuites, états des pneus, avertisseurs, niveaux…
Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité :
Limiteur de capacité, de dévers, fin de course, arrêts d'urgence…
Réalisation de la maintenance de 1er niveau.

Formation pratique

Examen d'adaptation par rapport aux tâches à effectuer
Vérification de l'adéquation de la capacité de la PEMP par rapport aux tâches à effectuer : nombre de personnes, hauteur, portée, sol, environnement…
Positionnement de la PEMP par rapport aux tâches à effectuer,
Compte rendu des anomalies ou difficultés.
Gestes de commandement
Déplacer et circuler en ligne droite, en courbe, en marche avant, en marche arrière avec la PEMP
Positionner et stabiliser la PEMP par rapport au poste de travail à atteindre et à la tâche à effectuer en tenant compte de l'état du sol de la zone de manoeuvre,
Signaler la PEMP et banaliser la zone qui peut être surplombée.
Apprécier ou recueillir l'information sur la vitesse du vent,
Manoeuvrer la PEMP dans l'environnement : fermeture du portillon, identification des obstacles, déplacement de la plate-forme de travail, progressivité des mouvements, simultanéité des commandes, efforts latéraux sur la PEMP, surcharge, risques électriques…
Savoir réagir en cas d'anomalie ou d'incident et utiliser le poste de sauvetage ou de dépannage,
Réaliser les opérations de fin de poste et mettre la plate-forme de travail en position transport

Examen Théorique : Règlementation et textes de la sécurité sociale (recommandation R 486), classification et technologie des PEMP, utilisation en sécurité des PEMP.

Examen Pratique sur une PEMP : Vérification d'adéquation, vérifications à la prise de poste de conduite, circulation, manoeuvres, mises en situations diverses, opérations de maintenance de 1er niveau.

Evaluations théoriques et pratiques des stagiaires selon le référentiel de compétences R 486 de la CNAMTS. L'obtention du CACES® est conditionnée à la réussite à ces tests d'évaluation.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer
construire sans détruire
www.reseau-ri.conditions.gouv.fr
Centre d'examen habilité